

Titre de l'action : Installer et entretenir les gazons

Objectifs visés :

- Réaliser la préparation du sol et le semis d'un gazon d'ornement
- Assurer l'entretien courant des gazons (tonte, fertilisation, scarification, désherbage sélectif, ...)

Modes de validation (diplômant, certifiant, non certifiant) :

- Autoévaluation des acquis en début. Autoévaluation et feedback en cours et fin de formation
- Attestation de formation

Durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 2 jours (14 h) les 20 et 27 mars 2024

Voie et niveau de formation : formation continue sans niveau spécifique

Modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Présentation des principales espèces et techniques d'implantation (diaporama)
- Mise en œuvre d'un engazonnement sur site
- Présentation des principaux matériels d'entretien en atelier
- Visite de site (parc ou stade)

Contenus principaux de la formation :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Appréciation de la qualité du sol• Les caractéristiques physico chimiques et biologiques du sol• Les apports correctifs (amendements, engrais)• Les espèces de graminées à gazon les plus utilisées | <ul style="list-style-type: none">• Choix du mélange le mieux adapté• Implantation du gazon (préparation du sol, griffage, semis)• Les travaux et le matériel d'entretien des gazons• Planification des interventions sur l'année |
|--|--|

Dispositif d'évaluation de l'action :

- Enquête de satisfaction
- Tour de table en fin de formation

Public ciblé :

- Salariés d'entreprises, agents de collectivités

Prérequis :

- Aucun

Conditions d'inscription : être majeur

Frais pédagogiques éventuels : 260 € TTC

Information sur la rémunération et les financements :

- La rémunération reste à la charge de l'employeur
- Le coût de la formation peut être pris en charge par l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences. Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Modalités de sélection des demandeurs le cas échéant : sans objet

Délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 6 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYERS (03 25 41 64 00 ; cfa.aube@educagri.fr)
- Accessibilité de nos 3 sites aux personnes à mobilité réduite (plan sur <https://www.epldelaube.fr>)

Personne ou fonction à contacter :

- Philippe FLINOIS tel 03 25 41 64 00
cfppa.st-pouange@educagri.fr